

NORME
INTERNATIONALE

ISO
3272-2

Deuxième édition
1994-02-01

**Micrographie des dessins techniques et
autres documents de bureau d'études —**

Partie 2:

Critères et contrôle de qualité des microfilms
gélantino-argentiques de 35 mm

*Microfilming of technical drawings and other drawing office
documents —*

Part 2: Quality criteria and control of 35 mm silver gelatin microfilms



Numéro de référence
ISO 3272-2:1994(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 3272-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 171, *Micrographie et mémoires optiques pour l'enregistrement, le stockage et l'utilisation des documents et des images*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 3272-2:1978), dont elle constitue une révision technique.

L'ISO 3272 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Micrographie des dessins techniques et autres documents de bureau d'études*:

- *Partie 1: Techniques opératoires*
- *Partie 2: Critères et contrôle de qualité des microfilms gélatino-argentiques de 35 mm*
- *Partie 3: Cartes à fenêtre pour microfilm de 35 mm*
- *Partie 4: Micrographie des dessins de formats allongés spéciaux et exceptionnels*
- *Partie 5: Procédures d'essai pour la duplication d'images de microfilm diazoïque dans les cartes à fenêtre*
- *Partie 6: Agrandissement de microfilm de 35 mm, critères et contrôle de qualité*

© ISO 1994

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Les annexes A, B, C et D font partie intégrante de la présente partie de l'ISO 3272.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Introduction

Les bureaux d'études produisent, outre des dessins, des documents divers dans leur objet, leur forme et leur destination. Il convient que les échanges d'une telle documentation entre les entreprises puissent être effectués aisément et sans qu'aucune ambiguïté n'apparaisse lors de l'utilisation des informations qu'elle renferme.

La micrographie permet de réduire sous un faible encombrement les informations contenues dans les documents de bureau d'études et de faciliter ainsi leur étude, leur diffusion, leur maniement et leur stockage. La restitution fidèle à partir d'une microforme ne peut être aisément assurée que si cette microforme satisfait à des conditions précises de dimensions et de qualité. Ces conditions de qualité elles-mêmes ne peuvent être assurées facilement que si le document original est réalisé selon des spécifications strictes adaptées au format de la microforme et aux échelles de réduction choisies.

La présente partie de l'ISO 3272 prescrit des aspects particuliers relatifs à l'enregistrement des dessins techniques et autres documents de bureau d'études sur microfilm argentique, noir et blanc, de 35 mm.

Micrographie des dessins techniques et autres documents de bureau d'études —

Partie 2:

Critères et contrôle de qualité des microfilms gélatino-argentiques de 35 mm

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 3272 prescrit les procédés de contrôle de qualité et de reproductibilité des microfilms argentiques, noir et blanc, de 35 mm. Les prescriptions sont applicables aux microfilms de première génération ainsi qu'aux copies de seconde génération et de distribution produites sur microfilm argentique, traités conformément à l'ISO 10602.

Elle est applicable au microfilmage de tous les documents réalisés par les bureaux d'études, tels que les dessins techniques, les plans d'architectes, les notes de calcul, les spécifications et les nomenclatures.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 3272. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 3272 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 5-2:1991, *Photographie — Mesurage des densités — Partie 2: Conditions géométriques pour la densité instrumentale par transmission.*

ISO 5-3:1984, *Photographie — Mesurage des densités — Partie 3: Conditions spectrales.*

ISO 446:1991, *Micrographie — Caractère ISO et mire ISO no. 1 — Description et utilisation.*

ISO 3272-1:1983, *Micrographie des dessins techniques et autres documents de bureau d'études — Partie 1: Techniques opératoires.*

ISO 3272-3:1975, *Microcopie des dessins techniques et autres documents de bureau d'études — Partie 3: Microcopies unitaires sur film de 35 mm.*

ISO 3272-4:1994, *Micrographie des dessins techniques et autres documents de bureau d'études — Partie 4: Micrographie des dessins de formats allongés spéciaux et exceptionnels.*

ISO 3334:1989, *Micrographie — Mire de résolution ISO no. 2 — Description et utilisation.*

ISO 4330:1987, *Photographie — Détermination de l'incurvation des films photographiques.*

ISO 5466:1992, *Photographie — Films photographiques de sécurité traités — Directives pour l'archivage.*

ISO 6196-1:1993, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 01: Termes généraux.*

ISO 6196-2:1993, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 02: Disposition des images et modes de prise de vue.*

ISO 6196-3:1983, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 03: Traitement photographique.*

ISO 6196-4:1987, *Micrographie — Vocabulaire — Partie 04: Supports et conditionnement.*